

Assemblée générale du 24 août 2024

Compte-rendu.

Présents : Gérard Sylvestre, Henri-Michel Guignard, Minouche, Eric Ketley, Cathy, Brest, Jean-Luc Richard, Stéphane Galdemas, Françoise Domas, Yvette Bérard, Gaby, Edith Sylvestre, Sylvie Sasson, Christophe Borel, Catherine Hervé

Excusée : Cathy Barraud

Secrétaire de séance : Stéphane Galdemas

1) Approbation du compte-rendu de l'AG de 2023.

Il est approuvé à l'unanimité

2) Les principales actions qui se sont tenues cette année :

- Projet de conservation des vestiges, il s'agit des ruines des anciennes maisons seigneuriales au dessus du village, ces ruines sont instables, menacent de disparaître et mettent en danger les maisons du village en contrebas. Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ce projet pour lequel l'ADSR fera un appel aux dons, qui pourront être défiscalisés dans le cadre d'une convention qui a été passée avec la SMAD (Société des Monuments Anciens de la Drôme) . Stéphane nous informera plus tard de l'avancement de ce projet.

- Vide église du 4 août : même si la buvette n'a pas été une grande réussite (38 euros de ventes), des objets ont été vendus ce dimanche pour 800 euros, ce qui porte le total des ventes au profit de la Paroisse à environ 2800 euros. La paroisse reversera une partie de cette somme à l'ADSR pour son aide. Le reste sera utilisé pour la réalisation d'un nouvel autel à la chapelle de Sénisse.

- L'association compte 45 adhérents, mais beaucoup ne sont pas à jour de leur cotisation.

Henri-Michel notre trésorier travail sur ce problème, gageons qu'il trouve une solution !

3 Renouvellement du bureau :

Les mandats du Président (Gérard), du Trésorier (Henri-Michel) et de la secrétaire (Cathy Barraud) arrivent à leur terme (3 ans) et il faut les renouveler.

A l'unanimité les 3 mandats sont renouvelés.

Gérard remercie les membres du bureau élargi qui prend en charge notamment les animations : Yvette, Françoise, Cathy Brest, Stéphane Bachès, Christophe.

4 Cotisations

Il est approuvé à l'unanimité de passer la comptabilité en année civile, ainsi toute cotisation payée en 2024 sera la cotisation pour 2024, c'est plus simple.

5 Situation financière

Henri-Michel présente les comptes arrêtés à ce jour. Il est impératif que les adhérents payent leur cotisation . Avec le don de la paroisse pour le vide église, les comptes devraient être équilibrés pour 2024.

6 Projet des vestiges

Stéphane informe que pour financer ce projet (environ 80.000 euros) des subventions ont été demandées au Département (70%) et à la Région (10%). Pour le Département, notre demande correspond à la totalité des subventions qu'il accorde pour ce type de travaux chaque année. Il a donc demandé de faire les travaux plutôt en 2025 et de prévoir une mise en valeur des vestiges sous la f orme d'un petit panneau explicatif qui serait posé sur le parapet qui domine la Malle. Nous avons donc bon espoir.

7 Petits chantiers de l'ADSR

2 chantiers seront lancés cette année :

- démontage de la belle façade du placard de la sacristie de l'ancienne église St-Roch qui une fois nettoyée pourra servir de décor au fond du petit « musée » du nouvel Espace St-Roch ;

- réfection de la toiture du lavoir : Gaby et Stéphane regarderont l'état précis de cette toiture et ce qu'il faut y faire ;

Rendez-vous, vers le Lavoir le 5 octobre à 9h00 pour tous les volontaires;

- nettoyage du clocher de la Chapelle de Sénisse : il faut une petite heure à condition de disposer d'une échelle à proximité. Françoise va voir avec les habitants du quartier.

Stéphane Galdemas